Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION

ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 1-1775 rév. 20

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

AEROPORTS DE PARIS
N° SIREN : 552016628

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

SECURITE / EQUIPEMENTS DE SURETE AEROPORTUAIRE
SECURITY / AIRPORT SECURITY EQUIPMENTS
TRANSPORTS / AERONAUTIQUE ET EQUIPEMENTS
TRANSPORT / AERONAUTIC AND EQUIPMENTS
ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU
ENVIRONMENT / WATER QUALITY
PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DIVERS ISSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (PRODUITS A BASE AQUEUSE, ALCOOLIQUE, INORGANIQUE OU ORGANIQUE)
CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / VARIOUS PRODUCTS FROM THE CHEMICAL INDUSTRY (WATER, ALCOHOL, INORGANIC OR ORGANIC BASED PRODUCTS)

réalisées par / *performed by* :

ADP Laboratoire Antenne d'Orly
103 Aérogare Sud
94396 ORLY AEROGARE CEDEX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr) .

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date :* **03/01/2025**
Date de fin de validité / *expiry date :* **31/01/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Chimie Environnement,
Pole manager - Chemistry Environment,

DocuSigned by:
Stéphane BOIVIN
EE43BF63613B44C...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1775 Rév 19.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1775 Rév 19.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1775 rév. 20

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

ADP Laboratoire Antenne d'Orly
103 Aérogare Sud
94396 ORLY AEROGARE CEDEX

Dans ses unités :

- **Pôle Environnement**
- **Pôle Qualité de l'Exploitation**

Elle porte sur : voir pages suivantes

Unité technique **: Pôle Environnement**

L'accréditation porte sur :

TRANSPORTS / AERONAUTIQUE ET EQUIPEMENTS / Essais acoustiques et mesures de bruit *(Ex-domaine ACOUSTRANSP1 : Essais acoustiques des moyens de transport)*				
OBJET	**CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE**	**PRINCIPE DE LA METHODE**	**REFERENCE DE LA METHODE**	**REMARQUES**
Environnement extérieur	Mesure du niveau équivalent court Leq en dB(A) (0.5 s ou 1 s) Calcul du niveau équivalent intégré sur une durée T (période de la journée, jour, mois, année … liste non limitative)	Mesurage de bruit des aéronefs (station automatique de mesure équipée d'un sonomètre)	Méthode interne ADP : RAAC	/

Portée FIXE : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

Unité technique : **Pôle Qualité de l'Exploitation**

L'accréditation porte sur :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DIVERS ISSUS DE L'INDUSTRIE CHIMIQUE (Produits à base aqueuse, alcoolique, inorganique ou organique) / Analyses physico-chimiques			
Objet	**Caractéristique mesurée ou recherchée**	**Principe de la méthode**	**Référence de la méthode**
Liquides à base de glycols	Viscosité	Couple résistant en rotation d'un mobile	SAE AS9968
Liquides à base de glycols	Indice de réfraction	Mesure optique	ASTM D1747

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

SECURITE / EQUIPEMENTS DE SURETE AEROPORTUAIRE / Dosimétrie d'ambiance						
NATURE D'ESSAI OU D'ANALYSE	**OBJET**	**CARACTERISTIQUE MESUREE OU RECHERCHEE**	**DOMAINE D'APPLICATION**	**PRINCIPE DE LA METHODE**	**REFERENCE DE LA METHODE**	**LIEU DE REALISATION**
Mesure du rayonnement ionisant autour des appareils de contrôle sûreté (générateurs X)	Ensemble des appareils de contrôle sûreté (générateurs X et tomographes)	Débit de dose ambiante $\dot{H}^*(10)$	Débits d'équivalent de dose ambiant $\dot{H}^*(10)$ compris entre 0,3µSv/h et 10µSv/h Niveau d'énergie entre 50 keV et 180 keV (centré sur 80 keV)	Mesure au radiomètre du rayonnement émis	Guide méthodologique GMRI : GMRI 2.0* GMRI 2AN2*	*Sur site client*

***Portée FIXE** : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

[#] *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr*

Date de prise d'effet : **03/01/2025** Date de fin de validité : **31/01/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1775 Rév. 19.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr